

---

Direction de la stratégie et de l'innovation

**Chef de projet Développement économique et Innovation**

### 1. Le cadre

#### 1.1. Le projet de cluster Paris-Saclay

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay ;
- la force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale-défense sécurité...

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay, l'État a mis en place un dispositif opérationnel en deux temps :

- D'abord, une opération d'intérêt national (O.I.N.) a été décrétée sur le plateau de Saclay en mars 2009.
- Ensuite, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris modifiée par la loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 du a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay).

#### 1.2. L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique » de niveau mondial à l'échelle du plateau de Saclay.

A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (direction de l'aménagement), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (campus urbain, de l'ordre de 2 millions de m<sup>2</sup>).

Il anime une réflexion stratégique et de cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire : développement du pôle scientifique et technologique, développement durable, développement des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entrepreneuriat (direction de la stratégie et de l'innovation).

Il est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures),



Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financiers, juridiques et RH.

### **1.3. La direction de la stratégie et de l'innovation**

La direction de la stratégie et de l'innovation, dirigée par Antoine du Souich, directeur général adjoint, est organisée en 2 pôles :

- un pôle « Stratégie économique » ;
- un pôle « Environnement et ville durable » est en charge de la stratégie de l'EPA Paris-Saclay sur l'environnement et la ville durable. A ce titre, il pilote les études transversales sur la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

## **2. Le poste**

Le poste de Chef de projet est rattaché au pôle stratégie économique de la Direction Stratégie et Innovation.

Le pôle stratégie économique déploie la stratégie de développement économique portée par l'EPA Paris-Saclay et co-écrite avec l'ensemble des partenaires du territoire (collectivités, CCI, Business France, pôles de compétitivité...) validée par le Conseil d'administration de l'Établissement du 24 mars 2016. Cette stratégie implique aussi bien un développement exogène, avec l'élaboration d'outils d'attractivité nationale et internationale de Paris-Saclay, qu'un développement endogène, avec la mise en œuvre d'actions partenariales pour dynamiser la coopération entre les entreprises autour de l'innovation, l'entrepreneuriat des étudiants et des porteurs de projets, ainsi que le développement de services pour les entreprises. Un travail transversal sur l'offre immobilière et foncière du territoire est également mené par ce pôle pour apporter des solutions diversifiées et complémentaires à toutes les typologies d'acteurs économiques souhaitant s'implanter sur le territoire – de la start-up au grand groupe.

La mise en œuvre de cette stratégie est confiée à un pôle partenarial de développement économique du cluster de Paris-Saclay hébergé au sein de l'EPA Paris-Saclay et rassemblant, au-delà des collaborateurs de l'EPA, des personnels d'institutions partenaires pour coordonner l'ensemble des actions à l'échelle du territoire.

Au sein du pôle stratégie économique, le chef de projet Développement économique et Innovation est particulièrement en charge des actions menées par l'EPA qui visent à amplifier la dynamique de cluster. Il s'agit, d'une part, d'accroître la coopération entre tous ses acteurs, entreprises de toutes tailles et établissements d'enseignement supérieur et de recherche, autour de l'innovation, et d'autre part d'apporter à cet écosystème les réponses immobilières et foncières adaptées à leurs besoins résidentiels. Il s'agit notamment de :

#### **Le développement de l'immobilier d'entreprises**

- Porter la réflexion sur l'immobilier d'entreprises spécifique aux caractéristiques du cluster Paris-Saclay ;
- Suivre le contrat de concession pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un Incubateur Pépinière Hôtel d'entreprises ;
- Programmation en immobilier d'entreprises au sein de nouveaux quartiers en lien avec la Direction de l'Aménagement ;
- Relations promoteurs et investisseurs en immobilier d'entreprises ;
- Porter la stratégie immobilière en matière de lieux d'innovation (incubateurs, hyper fablab)



- Définition des messages clefs en matière d'immobilier d'entreprises en lien avec la Direction de la Communication ;
- Développement de services aux entreprises.

### **L'amplification de la dynamique de cluster**

- Faciliter la mise en place d'expérimentations et de projets innovants portés par des acteurs privés ou publics du territoire, y compris entre les entreprises et le monde de la recherche ;
- Mettre en place des outils d'analyse et de cartographie des filières économiques du territoire ;
- Participer à des actions de communication et promouvoir la dynamique d'innovation du cluster en appui du Chef de projet Attractivité ;
- Développer des relations étroites et réciproques avec l'ensemble des acteurs contribuant à l'innovation sur le cluster Paris-Saclay : pôles de compétitivité, IRT, acteurs académiques, incubateurs, etc ;
- Participer à la mise en œuvre de programmes territoriaux d'innovation (Territoire d'industrie, actions mises en œuvre sur le Bassin d'emplois en faveur de l'innovation...)

Le chef de projet Développement économique et Innovation a une fonction stratégique d'animation de réseaux, notamment à travers deux initiatives importantes listées ci-dessous :

### **L'animation du club des Directeurs de l'innovation**

L'EPA Paris-Saclay a mis en place, en partenariat avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris et en associant les Communautés d'agglomération, un réseau informel d'échanges entre les Directeurs de l'innovation des grandes entreprises de Paris-Saclay.

Le chef de projet Innovation coordonne cette initiative et est en charge de :

- Animer et organiser les rencontres du club des Directeurs de l'innovation des grandes entreprises de Paris-Saclay ;
- Etre l'interlocuteur des grandes entreprises dans le suivi de leurs projets d'innovation ou industriels pouvant se déployer à Paris-Saclay ;
- Recruter de nouveaux directeurs de l'innovation dans le club ;
- Susciter les collaborations entre grands groupes et contribuer à l'émergence de projets démonstrateurs d'innovation.

### **La mise en réseau des lieux d'innovation**

Le cluster Paris-Saclay compte une trentaine de lieux d'innovation (incubateurs publics et privés, fablab, tiers lieux...) dont l'EPA souhaite accélérer la mise en réseau. Le chef de projets Innovation contribue à :

- Animer le réseau des lieux d'innovation ;
- Identifier des actions partenariales à mettre en œuvre (itinérance entre les lieux, mutualisation...);
- Assurer une veille sur l'émergence de nouveaux lieux d'innovation



### **3. Le profil du candidat**

#### Profil et expérience

Niveau Master 2 en développement économique, logique d'innovation, innovation territoriale, avec une expérience d'au moins 2 ans

Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales en Ile-de-France et de l'Etat

#### Connaissances et compétences requises

- Connaissances avérées en matière de processus d'innovation et d'open innovation
- Compréhension des grands enjeux économiques et industriels
- Forte capacité d'analyse et de gestion des projets
- Capacités rédactionnelles fortes ; très bonne maîtrise des outils Excel et PPT ;
- Bonnes qualités relationnelles
- Intérêt pour l'entrepreneuriat et l'innovation ; Intérêt pour le monde industriel et académique
- Créativité et curiosité - Transversalité - Aptitude à la polyvalence

### **4. Contact**

EPA Paris-Saclay - Direction Ressources humaines  
6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
rh@oin-paris-saclay.fr